

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3J IMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1080 Route des Sauces - 06510 GATTIERES
931 707 582 RCS GRASSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

Les soussignés :

Jean-Pascal FERRACCI-SARNIGUET et Jean-Christophe VIE,

Cogérants de la société **3J IMMO**, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du même département par simple décision de la gérance, et partout ailleurs par décision collective extraordinaire,

Décident :

- de **transférer le siège social** du 1080 Route des Sauces - 06510 GATTIERES au **33 allée George Sand – Domaine Jade – 06700 SAINT LAURENT DU VAR à compter de ce jour,**
- et de **modifier l'article 4 des statuts** dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **33 allée George Sand – Domaine Jade – 06700 SAINT LAURENT DU VAR.**"

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les cogérants ont dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Jean-Pascal FERRACCI-SARNIGUET

Jean-Christophe VIE

